



Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois

Séance du 28 novembre 2024

L'an 2024 et le 28 novembre à 17h30, le Conseil Communautaire sous la présidence de Michel SEROUX, s'est réuni au siège communautaire à Avesnes le Comte sur convocation du 21 novembre 2024.

Date de la convocation : 21 novembre 2024

Date d'affichage : 21 novembre 2024

Délibération N° 28-11-2024 / N°190

Étaient présents les membres en exercice : 66

Messieurs Jean-Marie Dufay, Pascal Mestan, Alain Rose, Hubert Tassencourt, Jean-Michel Desailly, Léon Bernard, Alexandre Hulot, Jacques Nick, Maurice Soyez, Harold Tetu, André Michel, Michel Petit, Patrick Nepveu, Dominique Coppin, Patrick Zakrent, Raymond Wacheux, Hugues Legoux, Eric Poulain, Arnaud Ricq, Philippe Carton, Luc Delaporte, Philippe Lefebvre, Romuald Delattre, Hubert Dingreville, Stéphane Locquet, Benoit François, Ernest Auchart, Michel Seroux, Jean-Pierre Marocchini, Pierre Barrois, Michel Accart, Ludovic Degouve, Jean-Michel Schulz, Yannick Barlet, Marc Degrendele, Pierre Guillemant, Philippe Duez, Denis Caillierez, Stéphane Gomès, Freddy Balavoine, Gérard Nicolle, Alain Debureaux, Arnaud Douchet, Christian Thilliez, Frédéric Plaquet, Serge Leu, Jean-Louis Lebas, Edouard Hauteceur, Alexandre Decry, Jean-François Varoqui, David Duchateau, André Bouchind'homme, Guillaume Lefebvre, Philippe Vanderbeken, Damien Bricout.

Mesdames, Anne-Marie Dupuis, Monique Debeaumont, Sabine Surelle, Geneviève Meurice, Marie Bernard, Sidonie Duriez, Murielle Roussel, Anne-Sophie Larivière, Françoise Simon, Muriel Sergier, Catherine Libessart.

Membres suppléés : 4

Membres ayant donné procuration : 15

Membres votants : 85

Absents : Pascal Coin, Patrick Roblot, Sylvie Gabez, Yves Petit, Thomas Bonnelle, Marie-Angèle Lefetz, Christian Delambre, Jean-Marc Cuvillier, Vincent Lacroix, Patrick Dekeyser, Jean Bridel, Jean-Michel Delannoy, Guy Vasseur, Dominique Verdel, Jean-Claude Jacquemelle, Alain Traisnel, Jean-François Haultcoeur, Sylviane Evain, Magalie Jonard, Eric Caron, Henri Cuvillier, Chantal Dufresne, Jacques Thellier, Louis Lambert, Xavier Normand.

Absents suppléés : Hubert Morreel suppléé par Martine Théry, René Pruvost suppléé par Chantal Jacquemelle, Magali Urbanac suppléée par Pascal Duquenne, François Coquart suppléé par Arnaud Darras.

Absents excusés : Sébastien Henquenet, Olivier Gallet, Jean-Louis Cauvet, Martine Gérard

Absents ayant donné procuration : Fabienne Kwiatkowski ayant donné procuration à Léon Bernard, Sébastien Bertout ayant donné procuration à Alexandre Hulot, Florence Dambreville ayant donné procuration à Jacques Nick, Lionel Cayet ayant donné procuration à Michel

Seroux, Béatrice Dausse ayant donné procuration Hugues Legoux, Julien Bellengier ayant donné procuration à Stéphane Gomès, Pierre Cuvillier ayant donné procuration Monique Debeaumont, Christian Boucly ayant donné procuration à Gérard Nicolle, Nicolas Capron ayant donné procuration à Jean-Michel Schulz, Jean-Paul Hemery ayant donné procuration à Damien Bricout, Raymond Lavigne ayant donné procuration à Christian Thilliez, Roland Descamps ayant donné procuration à Marie Bernard, Yves Joël Toursel ayant donné procuration à Jean-François Varoqui, Yves Lieppe ayant donné procuration à Stéphane Locquet, Emmanuel Ioos ayant donné procuration à Guillaume Lefebvre.

Secrétaire de séance : Hubert Dingreville

Titre de la délibération : Attribution du marché de travaux 2024-T-0007 Réhabilitation et extension d'un commerce en micro-crèche à Izel les Hameau

La séance ouverte, Madame la Vice-Présidente rappelle à l'Assemblée Communautaire que lors de la réunion du 24 janvier 2024, les membres de l'Assemblée Communautaire avaient autorisé le Président à engager les travaux de réhabilitation d'un ancien commerce en vue de délocaliser la micro-crèche « Les cabrioles » déjà présente sur la commune d'Izel les Hameau.

Madame la Vice-Présidente explique aux membres de l'Assemblée Communautaire, qu'une consultation a été lancée en procédure adaptée le 10 octobre 2024 comprenant 7 lots sur la plateforme de dématérialisation marchespublics596280.fr et dans la Gazette Nord-Pas-de-Calais. La Commission des marchés publics s'est réunie en date du 4 novembre 2024 pour l'ouverture des plis et en date du 18 novembre 2024 pour émettre un avis sur l'attribution du marché.

Madame la Vice-Présidente rappelle que l'enveloppe prévisionnel des travaux était estimée à 350 249,50€ HT réévaluée au lancement de la consultation à 358 249,50€ HT.

Au regard de l'analyse des candidatures et des offres du cabinet d'architecture AEDIFI et après l'élimination des candidatures et des offres jugées irrégulières, la commission des marchés publics en date du 18 novembre 2024 a émis un avis favorable sur le classement des offres suivantes.

Ainsi, Madame la Vice-Présidente présente, aux membres de l'Assemblée Communautaire, les entreprises retenues :

- LOT N°1 Démolition Gros Œuvre VRD à l'entreprise PATOU de Foufflin Ricametz d'un montant de 64 802€ HT.
- LOT N°2 Ossature bois – couverture – étanchéité – menuiseries extérieures à l'entreprise ROUSSEL de Boiry Sainte Rictude d'un montant de 121 832,98€ HT.
- LOT N°3 Plâtrerie Isolation Menuiseries intérieures à l'entreprise Daniel GARCON de Saint Nicolas pour un montant de 52 995,78€ HT.
- LOT N°4 Climatisation réversible et ventilation à l'entreprise EGC de Savy-Berlette pour un montant de 16 500€ HT.
- LOT N°5 Plomberie sanitaire à l'entreprise ATEC de Habarcq pour un montant de 14 460€ HT.

- LOT N°6 Electricité à l'entreprise ATEC de Habarcq pour un montant de 28 009€ HT.
- LOT N°7 Peinture Sols collés à l'entreprise VERET COULEURS DES HDF de Fresnes les Montauban pour un montant de 22 375,03€ HT.

En effet, leurs offres sont économiquement les plus avantageuses au regard des critères techniques exigés, le montant total du marché s'élève ainsi à 320 974,79€ HT soit 385 169.75 € TTC.

Vu l'avis favorable de la commission des marchés publics en date du 18 novembre 2024 et du Bureau du 19 novembre 2024, l'assemblée communautaire décide à l'unanimité :

- D'attribuer le marché de travaux « Réhabilitation et extension d'un commerce en micro-crèche à Izel les Hameau » aux sociétés suivantes :

LOT N°1 Démolition Gros Œuvre VRD	PATOU	64 802€ HT
LOT N°2 Ossature bois – couverture – étanchéité – menuiseries extérieures	ROUSSEL	121 832,98€ HT
LOT N°3 Plâtrerie Isolation Menuiseries intérieures	GARCON	52 995,78€ HT
LOT N°4 Climatisation réversible et ventilation	EGC	16 500€ HT
LOT N°5 Plomberie sanitaire	ATEC	14 460€ HT
LOT N°6 Electricité	ATEC	28 009€ HT
LOT N°7 Peinture Sols collés	VERET	22 375,03€ HT
MONTANT TOTAL DU MARCHE		320 974,79€ HT

- D'autoriser le Président à signer les marchés et les pièces afférentes à leurs exécutions et à leurs règlements.

Le Président

Michel Seroux

Acte rendu exécutoire après dépôt en préfecture du Pas-de-Calais le 05/12/2024 et publication ou notification du 05/12/2024